



Charte éthique

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Travail, engagement, professionnalisme, sens des responsabilités

Nous nous engageons à assurer un travail de qualité, à toutes les étapes de vie du résident/patient.

Nous nous informons et nous formons pour mieux comprendre et accompagner les résidents/patients.

Nous agissons collectivement dans le respect des compétences, des périmètres de responsabilité et du métier de chacun.

Nous cherchons l'équilibre entre le maintien de l'autonomie et la protection des personnes notamment dans le cadre du projet personnalisé.

Nous favorisons les projets et les évolutions professionnelles.

Nous nous enrichissons de chaque expérience menée par les uns et les autres.

Respect de la dignité des personnes

Nous accueillons les résidents/patients en veillant à maintenir leur liberté de choix, en recherchant un équilibre entre la prise en compte de leurs besoins, de leurs capacités et des contraintes de la vie en collectivité.

Notre mission est de préserver l'intégrité, la sécurité et la dignité des résidents/patients, de leur entourage, des professionnels et de toute personne en contact avec l'établissement.

Nous accompagnons les personnes dans le respect de leur autonomie, de leurs habitudes de vie, leurs différences et leurs croyances.

Prendre soin, c'est favoriser le bien être, développer la bientraitance dans un climat d'humanité, de confiance avec les résidents/patients, leurs familles et les différents acteurs de l'accompagnement.

Ces valeurs de respect s'appliquent également aux relations entre professionnels.

Respect des droits, équité

Nous affirmons dans nos actions les droits et libertés fondamentales des personnes accueillies, en accord avec la Charte des droits et libertés de la personne dépendante.

Nous veillons à assurer, au-delà des différences induites par l'âge, les capacités, les besoins, les pathologies, un même niveau de prestation (équivalence) pour tous les résidents.

Nous veillons à respecter l'intérêt général de la communauté au sein de laquelle nous vivons ou travaillons.

L'éventuelle limitation de droits et liberté des uns est en lien avec le respect des droits et liberté des autres membres de la communauté.

Pondération et tolérance

Le respect des autres se traduit par la politesse, le tact, la patience qui permettent de trouver l'équilibre entre l'affectivité et le professionnalisme.

Nous nous efforçons de faire preuve d'écoute, de pondération, de retenue et de discrétion dans nos propos, nos attitudes, nos comportements et nos jugements.

Solidarité

Nous nous engageons dans des relations solidaires, ayant conscience de nos intérêts communs et du soutien dont chacun a besoin.

Nous avons obligation de nous porter assistance et de ne pas nous desservir.

